

**Marriage of Pierre Hilaire Leblanc and Marie Hebert
17 January 1775 at St Jean Francois Regis (St Philippe, Quebec)**

M
 Le dix sept janvier mil sept cent soixante et quinze
 apres avoir reçu de mr magolfier grand vicare, la dispense
 parenté et de la publication des bans de mariage entre
 pierre hilaire leblanc fils de feu pierre leblanc et de defunte francoise
 landry de cette paroisse d'une part, et marie hebert fille de pierre hebert
 et d'elisabeth dupuy aussi de cette paroisse d'autre part; ne s'étant
 decouvert aucun autre empêchement, nous cure de St Jean Francois
 sousigné avons reçu de nouveau leur mutuel consentement suivant
 la forme prescrite par notre mere la Ste eglise et ce en presence de
 nicolas et etienne rive dont l'un a signé avec l'époux l'autre ne
 s'étant signé. le quel consentement ils setoient donné a guilfred nouvelle
 angleterre le treize octobre mil sept soixante et deux en presence
 pierre hebert, silvain dupuy, fabien hebert, jacque hebert, joseph
 hebert, charle richard. J. Gamelin cure de St. Francois.

Le dix sept janvier mil sept cent soixante et quinze après avoir reçu de mr magolfier grand vicare, la dispense de parente et de la publication des bans de mariage entre pierre hilaire leblanc fils de feu pierre leblanc et de defunte francoise landry de cette paroisse d'une part; et marie hebert fille de Pierre hebert et d'elisabeth dupuy aussi de cette paroisse d'autre part; ne s'étant decouvert aucun autre empêchement, nous cure de st jean francois, sousigne avons reçu de nouveau leur mutuel consentement suivant la forme prescrite par notre mere la ste eglise et ce en presence de nicolas et etienne rive dont l'un a signe avec l'époux l'autre sait signer, le quel consentement ils setoient donne a guilfred nouvelle angleterre le treize octobre mil sept soixante et deux en presence pierre hebert, silvain dupuy, fabien hebert, jacque hebert, joseph hebert, charle richard.

j. gamelin cure de st j. francois

The 17 January, seventeen hundred and seventy five, after having received of Monsieur Magolfier (actually Etienne Montgolfier), Grand Vicar, the dispensation of relationship and the announcement of bans of marriage between Pierre Hilaire Leblanc, son of the deceased Pierre Leblanc and deceased Francoise Landry of this parish of one part; and Marie Hebert, daughter of Pierre Hebert and Elisabeth Dupuy also of this parish of the other part; and finding no impediment, we Cure of St Jean Francois (St Philippe of Laprairie, Quebec) undersigned have again received their mutual consent, following the rite prescribed by our Holy Mother the Church and this in the presence of Nicolas and Etienne Rive one of whom signed with the groom, the other unable to sign; the said consent they had given each other at Guilford (CT) New England the thirteenth of October 1762 in the presence of Pierre Hebert, Silvain Dupuy, Fabien Hebert, Jacque Hebert, Joseph Hebert, Charle Richard.

J. Gamelin, Parish Priest of St. J. Francois

Note: Pierre and Marie were married in 1762 in Guilford, CT (Maybe by Louis Robichaud, who was permitted to perform these marriages by a priest in Quebec) and today they had their marriage revalidated or blessed in the Catholic Church.